

RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

DATE	:	Le mercredi 25 avril 2023
HEURE	:	19 h
LIEU	:	Bibliothèque

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Suivi et adoption du procès-verbal du 15 mars 2023
4. Questions du public
5. Points de la direction
 - 5.1 Suivi du plan d'action
 - 5.2 Suivi budgétaire
 - 5.3 Comités-projet éducatif et climat de l'école
 - 5.4 Comité-éthique sportive (basketball)
6. Mot des représentants du conseil des élèves
7. Mot de la représentante de la communauté
8. Parole au personnel
9. Objets de **DÉCISION**
 - 9.1 Approbation des activités modifiant l'horaire **(RES. 2022-2023-041-08)**
10. Discussion sur l'application du code de vie et sur le plan de lutte à l'intimidation
11. Correspondance
12. Rapport du délégué au Comité de parents du CSSMB
 - 12.1 Résumé du délégué
13. Questions diverses
14. Levée de la séance

RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

DATE : Le mercredi 25 avril 2023
HEURE : 19 h
LIEU : Bibliothèque

ORDRE DU JOUR

MEMBRES PRÉSENTS		
PARENTS	PERSONNELS ÉCOLE	ÉLÈVES
Abdelaziz Mansouri Lamia El Garaoui Samia Mekhtoul Fatima Ait Haddou Annik Lartigau Silvane Souza	Anthony Carrara (enseignant) Anne Dansereau-Ménard (enseignante) Marie-Ève Gendron (animatrice vie spirituelle et engagement communautaire) Lila Temmimi (adjointe administrative)	Deux élèves élues : Medina Belhachemi Raven Gutierrez
Substituts		
Représentant de la communauté		
Membres absents	Maryam Seyfaee, Silvane Soussa, Najat Barakat, Héloïse Poulin-Therrien	
Direction de l'école	Réjean Robitaille (directeur)	
Invités	Marie-Pier Gauthier-Vallières (directrice adjointe), Michelle Martin (directrice adjointe), Khianley-Nicolas Jean-Charles (animateur de vie étudiante), Ibrahima Diallo (élève du conseil des élèves)	

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour

Anthony Carrara propose appuyé par Lila Temmimi.

3. Suivi et adoption du procès-verbal du 15 mars 2023

- Comportement des élèves à l'extérieur des classes
 - Des élèves font sauter des feux d'artifices dans le boisé.
- Protocole retards et retenus
 - Le projet est en cours de rédaction
 - Les élèves du conseil seront consultés par la suite

Mme Samia Mekhtoul propose appuyée par Anne Dansereau-Ménard

4. Questions du public

M. Ahmed Salim, parent d'élève en secondaire 5, se présente pour parler d'une situation qui s'est produite avec sa fille à l'école. Un groupe d'élèves a été suspendu et M. Salim dénonce la façon dont la situation a été rapportée aux parents. Il a appris la décision de la direction par sa fille. Il demande que la situation soit corrigée pour une prochaine fois et que les parents soient mieux informés. Il met de l'avant que les élèves sanctionnées sont des bonnes élèves et que ça n'a pas été pris en compte dans le jugement de la situation. Sa demande serait que les parents soient plus/mieux écoutés, qu'on les considère comme des partenaires et qu'on travaille avec eux pour l'éducation de leurs enfants. Il mentionne que l'impact pourrait être de changer les enfants d'école.

Mme Fatima Ait Haddou demande si le processus de suspension a été respecté. Selon M. Salim, ça n'a pas été le cas.

Mme Lamia El Garaoui mentionne qu'une école sans élève ça ne donne rien. Le rôle de l'école est de construire des citoyens et que si les élèves se sentent injustement punis, ils ne respecteront plus l'autorité.

Mme Lartigau mentionne que le CÉ ne doit pas se prononcer sur la gestion de l'école. Le CÉ fait confiance à la direction et aux directions adjointes pour la gestion des situations. Elle remercie le parent pour son commentaire et mentionne que l'école pourra le prendre en considération et s'améliorer dans l'avenir. Mme Lartigau remercie M. Salim d'être venu et salue son courage.

M. Khianley-Nicolas Jean-Charles, animateur à la vie étudiante, se présente. Il est là comme observateur.

5. Points de la direction

- Alarme de feu
 - Partie 2 fois dernièrement, une de ces fois était en raison d'une défectuosité
 - Les listes d'élèves n'étaient pas à jour dans les classes
 - Le zonage des alarmes n'est pas bon
 - Un élève a déclenché l'alarme à un endroit qui n'était pas sur les caméras

M. Robitaille mentionne qu'il n'y a pas de caméras à plusieurs endroits dans l'école, entre autres à l'administration. Des demandes seront faites à ce sujet.

- Feu dans les toilettes
Le 24 et le 25 avril, un feu a été parti dans les toilettes des filles.

Mme Lartigau demande ce qui se passera si une alarme est déclenchée lors d'un blocage horaire du Ministère. Les élèves sont inquiets.

M. Robitaille explique que les toilettes du rdc seront fermées et qu'il y aura de la surveillance aux toilettes à l'étage. Aussi, il y aura de la surveillance aux alarmes manuelles où il n'y a pas de caméra. Mme Lartigau mentionne qu'il serait bien d'informer les élèves des mesures qui seront prises lors des examens pour éviter les alarmes afin de les rassurer.

Mme El Garaoui demande quelles sont les solutions envisagées pour une meilleure évacuation. M. Robitaille mentionne que M. Supino a entre autres été engagé pour revoir le plan d'urgence.

M. Robitaille mentionne que les TES et membres du personnel sont à la recherche des coupables. Il rappelle que c'est un geste qui peut amener à des conséquences pénales. Marie-Eve Gendron mentionne que si le coupable est trouvé, il faudrait informer les élèves des conséquences pour éviter que d'autres élèves soient tentés de faire de même.

Medina Belhachemi, élève, mentionne que les élèves ne connaissent pas la direction et qu'ils ne sentent pas liés aux directions ce qui les incite peut-être à agir ainsi. M. Robitaille mentionne que tous les membres de la direction sont relativement récents. On demande à M. Robitaille d'être présents sur le terrain et de participer à des comités sur 2 édifices. Il lui est difficile de faire une tournée de classe. Ibrahima Diallo, élève, mentionne à M. Robitaille qu'à défaut de pouvoir faire une tournée de classe, il serait possible de faire une intervention par visioconférence à tous les élèves en même temps.

Mme Silvana Souza demande aux élèves pourquoi il y aurait moins de respect si on ne pas la direction.

Anne Dansereau-Ménard mentionne que le lien est important pour assurer le respect entre les gens.

5.1 Suivi du plan d'action

Le plan d'action est en marche. La firme Richter n'est plus dans le dossier, les suivis se font avec le CSS. Les membres du personnel suivront des formations sur la civilité. Le 5 mai sera une journée dédiée pour les formations pour des premiers groupes.

5.2 Suivi budgétaire

Il y a de moins en moins d'argent qui circule, mais il y a des limites au processus. La carte est de plus en plus utilisée, mais dans certaines situations c'est impossible.

1000 élèves n'ont pas encore payé les frais de scolarité. On ne peut pas refuser aux parents de donner de l'argent lorsqu'il se présente à l'école.

Mme Lartigau mentionne que le processus de paiement n'est pas au point. Par exemple, la cabane à sucre n'a pas encore été chargée et qu'elle ne peut pas payer. Mme Temmimi mentionne que c'est supposé avoir été chargé.

Mme Lartigau mentionne que lorsqu'il y a des changements, on ne peut pas comprendre ce qui a été changé. M. Robitaille dit qu'il a vécu la même chose avec son enfant. Le changement de paradigme qui nous oblige à facturer les activités sur l'état de compte des parents complique le processus. Il faudrait qu'un avis soit envoyé aux parents.

Khianley-Nicolas Jean-Charles, animateur à la vie étudiante, mentionne le processus qui a été fait pour la cabane à sucre et les problématiques possibles au niveau des paiements. Certains élèves payent pour eux-mêmes et n'ont pas accès au compte de leurs parents pour pouvoir payer.

Mme Lartigau mentionne que de mettre les activités dans le même état de compte que le frais de scolarité est problématique. M. Robitaille souligne que le GRICS n'est pas rapide pour les changements.

Marie-Eve Gendron et Khianley-Nicolas Jean-Charles mentionnent que les organisateurs d'activités aimeraient avoir accès aux états de compte des élèves pour mieux faire les suivis.

Mme Lartigau demande si ce sont les mêmes problématiques dans les autres écoles et souligne que c'est un point qui pourrait être amené au comité de parents.

5.3 Comités-projet éducatif et climat de l'école

Les comités sont formés et les travaux vont suivre leur cours.

5.4 Comité-éthique sportive (basketball)

La deuxième rencontre a eu lieu la semaine dernière. Ils sont à revoir l'organisation des équipes sportives.

6. Mot des représentants du conseil des élèves

Medina Belhachemi mentionne que la journée culturelle a été annulée et que les élèves sont en désaccord avec la décision de la direction à ce sujet. Ils ont fait une pétition à ce sujet. Ils se demandent pourquoi la journée est refusée à Émile-Legault alors qu'elle a lieu à St-Germain.

M. Robitaille mentionne que la réalité à St-Germain n'est pas la même qu'à Émile-Legault. Il mentionne qu'une semaine peut être organisée l'an prochain avec de la sensibilisation.

Khianley-Nicolas Jean-Charles mentionne que les élèves ne comprennent pas le lien avec la décision et les événements passés. Il mentionne que les élèves sont découragés et se désintéressent des activités.

Mme Lamia El Garaoui suggère que lorsqu'on refuse une activité, on doit proposer une alternative aux élèves pour leur faire plaisir et entamer une discussion. Il faut négocier avec les élèves.

Mme Samia Mekhtoul mentionne qu'il s'agit d'une année de retour après la pandémie. Elle suggère aux élèves d'avoir une liste de propositions alternatives et de réfléchir à ce qui ne fonctionne pas dans l'activité.

Medina Belhachemi rapporte qu'un spectacle a été programmé par des enseignants et qu'il a été annulé. Selon la direction, le spectacle est reporté car la formule a été changée à la dernière minute. Le spectacle de 6 numéros par les élèves et deux chanteurs invités ne pouvait pas entrer dans une heure. La formule retenue sera après l'école et il y aura de la sécurité.

Ibrahima Diallo propose que le conseil et la direction se rencontrent à chaque mois pour les suivis sur les dossiers. M. Robitaille est d'accord avec la formule.

7. Mot de la représentante de la communauté

8. Parole au personnel

9. Objets de **DÉCISION**

9.1 Approbation des activités modifiant l'horaire

(RES. 2022-2023-041-08)

Proposé par M. Carrara, appuyé par Mme Mekhtoul

Sortie au musée	Ann-Lisa Kissi Hugo Lachance	27 avril	Musée des Beaux-Arts	Concentration arts 3 et 4	Arts plastiques
Cabane à sucre	Khianley-Nicolas Jean-Charles	28 avril	Chalet des érables	Sec. 5	Vie étudiante
Labyrinthe	Jean-François Hachey	8 mai	Sos Labyrinthe	Gr. 481, 482	Concomitance
Rallye	Félix Lemay	10 mai	Vieux-Port	Gr. 816	Univers social
Laser Tag et quilles	Michelle De Guzman	10 mai	Boulzeye	Gr. 481, 485	Entrepreneuriat
Championnat d'athlétisme	Marc-André Demers	17 mai	École Saint-Laurent	Plusieurs niveaux	Éducation physique
Gala projet cinéma	Félix Lemay	31 mai	Cinéma Impérial	Gr. 816	Français
Sortie vélo/kayak	Stéphane Vaillancourt	26 mai	À l'abordage	Gr. 171	Concentration sports
Sortie vélo/kayak	Amine Ezzine Marc-André Demers	29 mai	À l'abordage	Sec. 3, 4, 5	Concentration basket
Sortie vélo/kayak	Ouhab Gherabli Joel Baillargeon	30 mai	À l'abordage	Variable	Concentration plein-air et futsal
Festival Eureka	Anne Dansereau-Ménard	26 mai	Parc Jean-Drapeau	Gr. 943, 963	Accueil
Classe verte	Anne Dansereau-Ménard	5 et 7 juin	Base de plein-air Bon Départ	Tous les groupes d'accueil	Accueil
Rallye	Anne Dansereau-Ménard	25 mai	Parc du Mont-Royal	Gr. 941, 944, 945, 951	Accueil

10. Discussion sur l'application du code de vie et sur le plan de lutte à l'intimidation

Mme Lartigau mentionne qu'il faudrait revoir le code de vie et mieux expliquer les conséquences liées aux différentes offenses et avec plus de clarté. Mme Dansereau-Ménard demande si la proposition est d'inscrire les conséquences directement au code de vie. Mme Lartigau mentionne que les conséquences sont déjà inscrites. Elle spécifie qu'un parent d'élève qui n'a pas l'habitude de voir son enfant puni, peut être surpris de voir une conséquence importante attribuée à son enfant à la suite de gestes commis. Il pourrait être inscrit qu'un geste grave peut tout de suite mener à des conséquences plus graves.

Medina Belhachemi demande quelle est la procédure qui est suivie lorsqu'un élève veut s'expliquer avec la direction lorsqu'un manquement au code de vie est commis. M. Robitaille mentionne que les élèves sont rencontrés par la direction et les intervenants pour une discussion.

11. Correspondance

12. Rapport du délégué au Comité de parents du CSSMB

12.1 Résumé de la déléguée

Le CSSMB fait de la recherche et installe des filtres pour améliorer la qualité de l'eau. Un rapport sera envoyé à chacune des écoles. M. Robitaille précise que des filtres à eau sont arrivés à l'école et que le changement sera fait prochainement. Le nettoyage des conduites d'air se poursuit. Mme Lartigau demande si le plan d'immobilisation a été présenté. Mme Souza mentionne que ce sera à la prochaine rencontre.

13. Questions diverses

14. Levée de la séance

La séance est levée à 21h36

Prochaine rencontre : Mardi 6 juin 19h00

Souper du CÉ : Mardi 13 juin 18h00